



UN OBSERVATOIRE RÉGIONAL

En parallèle de l'« Observatoire archi20-21 : intervenir sur l'architecture du XX^e » ↪ www.archi20-21.fr, le CAUE Rhône Métropole a créé, dans la continuité de sa collection Parcours, des itinéraires autour du patrimoine architectural du XX^e siècle. Siècle où l'on a le plus construit, c'est une époque encore méconnue, d'une grande variété de styles architecturaux. L'Observatoire souhaite mettre en avant les transformations contemporaines de ces architectures XX^e, par le biais des postures de projet adoptées : démolir, entretenir, rénover, déplacer, restituer, reconvertir, agrandir, laisser en l'état ? Des questions actuelles sur des édifices encore mal référencés.

ZOOM SUR UN QUARTIER

L'arrêté ministériel du 29 octobre 1959 inaugure la mise en application d'un vaste programme d'urbanisation du plateau agricole de Rillieux, au sud du bourg de 1500 habitants. Sur 130 hectares, Joseph Maillat et son équipe planifient la construction d'une ville moderne de 20000 habitants découpée en cinq secteurs, avec l'installation de tous les équipements nécessaires sur un maillage réinventé. La zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Rillieux-Crépieux est alors le troisième grand ensemble de l'agglomération lyonnaise. L'échelle du projet est immense et sa production s'appuie sur des moyens industriels.

Le quartier des Semailles et celui de la Velette ont été les derniers construits, l'urbanisation ayant démarré par l'ouest (Alagniers). Leur forme urbaine se distingue de la première tranche de construction par des immeubles plus espacés et de formes plus variées.

Cette partie est de la Ville nouvelle a été impactée par la première phase de renouvellement urbain (ANRU1) qui prévoit, sur Semailles-Velette, la réhabilitation de 645 logements entre 2005 et 2011, la démolition de 327 logements et la construction de 602 logements. La mise en place d'équipements et commerces ou d'aménagements urbains tels que l'esplanade Semailles Ouest ou le parc des Horizons sont engagés.

Aujourd'hui, le quartier bénéficie du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) à deux niveaux : la création du centre-ville et la fin de la requalification de la Velette.

Dépliant réalisé avec la collaboration du GPV de Rillieux-la-Pape
Grand projet de ville – 165, rue Ampère – T. 04 37 85 00 63

CONSEIL
D'ARCHITECTURE
D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT

RHÔNE MÉTROPOLE

CAUE

à la Feysine
La Doua – De la Tête-d'Or
Le Doua – Au cœur du campus
Villurbanne
Les Alagniers
Rillieux-la-Pape
La Guillotière – Jean-Macé
Lyon VII
Parcours Archi 20-21
Déjà paru dans la collection

DE DOCUMENTATION
ouvert à la consultation
sur rendez-vous
du lundi au jeudi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h

CAUE RHÔNE MÉTROPOLE
6 bis, quai Saint-Vincent
69001 Lyon
T. 04 72 07 44 55
caue69@caue69.fr

CAUE
WWW.CAUE69.FR



SEMAILLES-VELETTE
RILLIEUX-LA-PAPE
PARCOURS

© 2019 CAUE Rhône Métropole – texte, Claire Rosset – design graphique, Laurence Duplan – photographie, Florent Ferroud
© Batiode-Photo, mai 2019

RILLIEUX-LA-PAPE



SEMILLES-VELETTE

1 LIEU PAROISSIAL – COMMERCE

RECONVERTIR

Architecte XX^e Yves Durieux 1997
Le Centre religieux des Semailles est un lieu paroissial construit sur un terrain cédé par la commune pour l'aumônerie jusqu'alors hébergée dans les établissements scolaires. La commande est minimale : quatre salles communautaires, un bloc sanitaire et un oratoire. Le cône incliné de ce dernier se distingue de la sobriété parallépipédique du reste de l'édifice. L'ensemble de ce programme occupe une superficie de 250 m². Pour faire face à l'imposant volume du gymnase voisin, le Tapis volant, l'architecte propose une enveloppe en bois qui augmente l'emprise au sol à 500 m². Cette seconde peau, véritable claustra, offre des coursives intérieures/extérieures qui desservent les différents salles et ouvre l'édifice sur l'espace public.

Le centre fut en usage jusqu'en 2005. Aujourd'hui, sa reconversion en restaurant rend illisible, de l'extérieur, la structure béton-bois comme la recherche de transparence des façades et de la toiture d'origine.

1-4, avenue des Nations
Rillieux-la-Pape

2 INFRASTRUCTURE

ENTRETIENIR

Architecte XX^e non connu date non connue
Trois réservoirs d'eau s'érigent sur le point haut du territoire. Ils sont la marque des infrastructures nécessaires pour l'aménagement de la Ville nouvelle et leur échelle donne l'ampleur des travaux qui ont permis l'alimentation en eau potable du quartier. Leur position dominante fait de cet ouvrage d'art un point de repère dans le paysage.

Un grand parc linéaire urbain traversera intégralement la commune d'est en ouest (fin des aménagements prévus pour 2022). Pensé comme un poumon vert au cœur de la ville, il accueillera quatre séquences multithématiques tournées autour des sports, des loisirs et de la nature.

rue Ampère
Rillieux-la-Pape

★ En 2017, dans le cadre du projet Veduta de la Biennale d'art contemporain de Lyon, Thierry Boutonnier dissémine son œuvre Eau de Rose à l'échelle de la Métropole de Lyon. Cette œuvre, bien commun dans l'espace public, propose aux habitants d'adopter des rosiers de Damas pour produire une eau de rose.

3 IMMEUBLES DE LOGEMENT

RÉNOVER – ENTRETIENIR

Architecte XX^e Joseph Maillet, Jean Poupon 1967 et 1968
Architecte XXI^e Dynacité 2005 et 2009

La production intensive, rapide et industrialisée de logements lors de la construction de la ZUP incite les architectes à penser les bâtiments par ensembles remarquables. De part et d'autre de l'avenue de l'Europe, à l'est de la Ville nouvelle, les édifices se distinguent par leur volumétrie et par le graphisme de leur façade. L'échelle imposante de ces immeubles de 30 mètres de longueur et de 14 étages est amoindrie par la proportion et le rythme des larges balcons filants.

Ces bâtiments reprennent certains principes de l'architecture moderne, notamment les pilotis qui participent à libérer les circulations au sol et valorisent ainsi les espaces ouverts, particulièrement important dans le projet initial de la Ville nouvelle. Ils ont subi des rénovations diverses. Au-delà des premiers travaux énergétiques qui ont eu lieu dans les années 2005, l'édifice rue de Rome (3a) a connu une transformation d'usage au rez-de-chaussée qui permet d'accueillir des services au niveau du sol (2005-2009) et de diversifier les fonctions au cœur d'un quartier essentiellement résidentiel. Rue de Bruxelles (3b), le système initial sur pilotis est encore perceptible : il permet une porosité visuelle en pied d'immeuble.

2-4-6-8, rue de Rome
1-3-5-7, rue de Bruxelles
Rillieux-la-Pape

4 CENTRE CULTUREL

RÉNOVER – AGRANDIR

Architecte XX^e Bernard Merlin 1986
Architecte XXI^e Chochon & Pierre + Joulin 2019

Dès 1959, le projet de la ZUP ambitionne d'accueillir ses 20 000 habitants dans des espaces largement végétalisés, ouverts sur la nature. Pour conserver un caractère urbain, un axe central articule les différents quartiers et sert d'ossature dense où se concentrent les équipements de la Ville nouvelle. À cet emplacement était prévu un centre administratif. Le choix s'est finalement porté sur un programme culturel inauguré en 1986. Avec son volume rouge représentant la tranche d'un livre, l'édifice faisait repère le long de l'axe central de la Ville nouvelle (cf. photographie 4).

Un important projet de rénovation est en cours pour transformer le bâtiment en une médiathèque nouvelle génération, accueillant également une plus grande salle de spectacle, une salle d'exposition, un café sur le toit et une salle de consultation des archives. Après le dépôt des façades anciennes, le projet s'appuie sur l'ossature en béton armé existante pour proposer de nouveaux espaces intérieurs. La future façade vitrée devrait permettre au bâtiment de s'ouvrir sur son environnement.

83, avenue de l'Europe
Rillieux-la-Pape

5 CENTRE TERTIAIRE

LAISSER EN L'ÉTAT

Architecte XX^e Pascal-André 1988

Le projet du centre commercial « Les Verchères II » est envisagé dès 1955 pour renforcer l'activité du centre-ville. Il devait regrouper des commerces, des bureaux et des services publics. Il ne verra le jour qu'en 1988 faute de partenaires financiers et deviendra le troisième équipement commercial réalisé dans la Ville nouvelle. Le léger retrait sous l'édifice des commerces en rez-de-chaussée et les nombreux cheminements qui traversent le bâtiment permettent à l'espace public de se prolonger jusqu'à l'atrium central.

62, avenue de l'Europe
Rillieux-la-Pape

DÉMOLIR

Une large esplanade végétalisée porte les traces des deux tours Lyautey de 15 étages démolies en 2017 (Joseph Maillet, 1968 + Ginger CEBTP Démolition, 2017). Cette démolition de 127 logements fait partie de la première tranche ANRU sur le quartier de la Velette. Dans le prolongement de ces espaces, le nouveau quartier des Balcons de Sermenaz a commencé à accueillir 119 premiers logements sur les 500 prévus.

6 GROUPE SCOLAIRE LA VELETTE

AGRANDIR

Architecte XX^e Maneval et Chrétien 1972
Architecte XXI^e AA Group 2021

L'ampleur de l'urbanisation nécessite la création du cinquième groupe scolaire de la Ville nouvelle, prévu dès 1969 pour deux écoles primaires de dix classes, deux maternelles, un cabinet médical, un restaurant scolaire et des logements de fonctions. Le choix d'aménager des écoles maternelles de petite échelle (quatre classes chacune) est renforcé par les petits volumes emboîtés. Les deux salles de jeu sont identifiables par la toiture pliée qui les recouvre. Dès 1975, une troisième école maternelle est prévue au nord, aujourd'hui reconvertie en locaux petite enfance.

À partir de la rentrée 2019, un projet d'agrandissement de l'école maternelle est en cours. Le projet prévoit la démolition d'une des maternelles et la rénovation de la seconde. Les deux volumes seront reliés en prolongeant la toiture pliée d'origine comme un élément identitaire du groupe scolaire. Un accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) complète le programme.

30, avenue du Général-Locric
Rillieux-la-Pape

Après avoir dépassé le Centre chorégraphique national de Rillieux-la-Pape (Construire atelier d'architecture, 2006), nous nous trouvons à l'extrémité sud du quartier de la Velette. La balme de Castellane marque les limites géographiques de la Ville nouvelle et offre un point de vue surplombant tout le territoire de la métropole lyonnaise. En contrebas, les aménagements se poursuivent, notamment avec le parc des Horizons qui a vu le jour suite à la démolition, en 2008, de deux tours et où se prolonge le symposium de sculptures de la Ville nouvelle.

